



Titre	Code	Ancien code	Groupe de traitement
MÉCANICIEN EN TUYAUTERIE (réfrigération - chauffage)	607850	014CIH	19

### NATURE ET CARACTÉRISTIQUES DE LA FONCTION

Le travail comporte la réparation, la réfection, l'entretien et au besoin l'installation des systèmes de chauffage, de ventilation, de climatisation, de réfrigération et d'absorption pour la station d'épuration des eaux usées et le réseau des intercepteurs.

Le travail s'accomplit sous surveillance générale, l'employé le reçoit sous forme de directives orales et occasionnellement sous forme de plans ou de schémas. Il est principalement tenu de localiser les défauts affectant la tuyauterie et l'équipement des différents systèmes qui lui sont confiés et d'effectuer, conformément aux règles du métier et aux codes le régissant, les travaux de réparation et d'entretien nécessaires pour en assurer le bon fonctionnement et l'état d'opération des systèmes permettant également de contrôler la qualité du travail accompli. La fonction implique la conduite d'un véhicule motorisé.

### EXEMPLES DES TÂCHES ACCOMPLIES

1. Assure le bon fonctionnement des systèmes de chauffage, ventilation et climatisation (systèmes CVAC), de réfrigération et d'absorption pour la station d'épuration et le réseau des intercepteurs.
2. Inspecte, répare, refait, entretient et au besoin, installe la tuyauterie, les appareils, les accessoires et autres appareillages nécessaires à la distribution des fluides (vapeur, eau chaude, gaz) et à la production de la force motrice, de la chaleur et du froid.
3. Examine la tuyauterie et l'équipement des différents systèmes en vue de localiser les défauts et les fluides; fait les réparations qui s'imposent aux tuyaux, soupapes, clapets, gicleurs des saturateurs adiabatiques, déshumidificateurs, ressorts, raccords, condenseur et système de refroidisseur, etc.; change les contrôles et procède à l'installation de pièces neuves lorsque nécessaire.
4. Vérifie régulièrement le fonctionnement des appareils, la température, la pression de l'huile et des gaz et fait les réglages qui s'imposent; procède au graissage des moteurs, volets, leviers, etc.
5. Inspecte et démonte des moteurs, des pompes et des compresseurs pour en connaître l'état d'usure et remplace les pièces usées ou défectueuses; fait des travaux de soudure à l'acétylène ou à l'oxygène.
6. Balance les systèmes CVAC : règle, ajuste et vérifie les contrôles automatiques d'opération des systèmes de conditionnement d'air de façon à maintenir les températures et les conditions d'état hygrométrique désirées.
7. Inspecte périodiquement les systèmes CVAC et les chambres froides, note les températures et s'occupe du dégivrage des serpentins et des échangeurs.
8. Procède aux travaux de coupe, de cintrage, de filetage, de soudure et d'isolation se rapportant à l'installation des tuyaux et des canalisations de gaz, d'eau et de vapeur.
9. Effectue les travaux que requiert l'entretien régulier des systèmes : remplace les garnitures d'étanchéité, change les filtres lorsque nécessaire, nettoie les grilles d'échappement d'air et les canalisations, etc.
10. Recharge les systèmes en huiles et en réfrigérants selon les normes indiquées.
11. Procède, après l'exécution de son travail, à diverses épreuves en vue de constater l'état d'opération

AS  
DC

MS

des appareils et de vérifier l'étanchéité de la tuyauterie.

12. Voit à obtenir le matériel et l'outillage requis pour effectuer les réparations. Garde en stock les pièces de rechange nécessaires en vue d'assurer un minimum d'interruption de service dans les cas de panne.
13. Maintient en état de propreté l'outillage, l'équipement, les pièces et les lieux de travail.
14. Complète des rapports d'activités selon les procédures établies.
15. Conduit un véhicule motorisé et s'assure de son bon état de fonctionnement.

*JO  
me*

*ly  
DC*

## QUALITÉS REQUISES

### BONNE CONNAISSANCE :

- du français;
- du fonctionnement des systèmes CVAC, de réfrigération et d'absorption et de leurs composantes, de leur entretien et de leur réparation;
- des techniques, des pratiques et de l'outillage utilisés dans l'exercice du métier;
- des règlements municipaux et de la Ville de Montréal relatifs aux travaux de plomberie;
- des codes régissant l'exercice du métier;
- des risques du métier et des mesures de sécurité requises.

### HABILETÉ OU APTITUDE :

- à identifier la nature et la cause de défauts;
- à lire des plans et à faire des croquis;
- à travailler avec des manuels d'entretien.

## DEGRÉ MINIMUM D'INSTRUCTION ET D'EXPÉRIENCE

### INSTRUCTION :

- détenir un certificat de qualification valide de tuyauteur, spécialités de frigoriste et de poseur d'appareils de chauffage, décerné par la Direction générale de la main-d'oeuvre;
- posséder un permis de conduire valide de chauffeur et avoir subi avec succès les examens de conduite administrés par la Ville de Montréal

### EXPÉRIENCE :

- posséder quelque expérience dans l'entretien de systèmes de réfrigération et de chauffage de type CVAC;
- une expérience relative aux machines à absorption serait un atout.

### Vu et approuvé

Pour la Ville

*Sophie Guizani*

*Olivier Chabot*

année

2006

mois

06

jour

21

Pour le Syndicat

*M. Gagnon*  
*M. Gagnon*